

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2025-011

L'an deux mille vingt cinq
Le vingt-cinq février
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 20 février 2025** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire.**

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Laurent VALLIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, Mme Thérèse RAPHET, M. Jean-Jacques SIGNOUX, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Yves PERILLAT, M. Tanguy JON, M. Éric BERTELOOT, M. Michaël JOLIVET-BALON, Mme Aurélie ROCHE, Mme Odile VIX, M. Francis MARCHAL, M. Jean-Luc ARCADE, M. Mickaël MAISTRE.

Absents Excusés : Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à M. Laurent VALLIER), Mme Corinne PASSERAT (pouvoir à M. Christophe FOURNIER), M. Johan CHEVRIER (pouvoir à M. Christian SERVAGE), M. Lucas THABUIS, M. Jean-Pierre BETEND.

Objet de la délibération : Groupement de commandes pour les études nécessaires à l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales

M. Laurent VALLIER expose,

Un groupement de commande a été constitué, selon les dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique, entre la communauté de communes Faucigny Glières, la commune d'Ayze, la commune de Bonneville, la commune de Brison, la commune de Contamine sur Arve, la commune de Glières Val de Borne, la commune de Marignier et la commune de Vougy dans le cadre du projet de schéma directeur des eaux pluviales urbaines et des eaux de ruissellement sur le périmètre de la CCFG.

Une convention a pour objet la mutualisation des moyens en vue de la passation de marché(s) de prestations intellectuelles dans le cadre du projet de schéma directeur des eaux pluviales urbaines et des eaux de ruissellement sur le périmètre de la CCFG, entre la communauté de communes Faucigny Glières, la commune d'Ayze, la commune de Bonneville, la commune de Brison, la commune de Contamine sur Arve, la commune de Glières Val de Borne, la commune de Marignier et la commune de Vougy, a été élaborée.

Le groupement a pour objectif de couvrir un besoin précis, donc de lancer une ou plusieurs consultation(s), à savoir la passation de marché(s) de prestations intellectuelles :

- Marché de prestations intellectuelles pour schéma directeur des eaux pluviales urbaines et de ruissellement.

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention ci-annexée ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document s'y afférent.

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

La secrétaire de séance,
Mme Sheila MICHEL.

